



Mon employeur souhaite me licencier en cdi

Par **netseb2000**, le **16/09/2008** à **20:55**

Bonjour, rn rn étant en CDI depuis février 2007 dans une industrie pour l'automobile département 54, mon employeur souhaite me licencier. rn rn Il me laisse 2 options: rn rn - rester à la maison sans donner signe de vie jusqu'à ce qu'il puisse prononcer mon licenciement. En contre partie, il me paie un mois de salaire + les congés qu'il me reste. rn rn - me licencier pour une raison qu'il n'a pas voulu me donner. Tans pis si je l'attaque au prudhomme. rn rn J'ai lu que depuis juin 2008, la rupture conventionnelle ouvre droit au chômage. Mais les assedic m'ont dit au téléphone qu'il y avait trop d'abus et qu'ils associaient cela à une démission et donc pas de chômage. rn rn Désormais, je ne veux plus travailler pour cette société et je suis déjà à la recherche d'un emploi. rn rn Le problème est que mon employeur veut faire cela le plus rapidement possible. rn rn Que me conseillez vous pour pouvoir quitter mon emploi sans que cela soit pour une faute et pouvoir avoir droit au chômage en attendant un nouvel emploi?

Par **Marion2**, le **16/09/2008** à **21:21**

Bonsoir, rn rn Continuez à aller travailler et attendez que votre employeur vous licencie et si le motif évoqué vous semble inexact, allez aux prud'hommes. rn rn Si vous acceptez de ne pas aller travailler (ce qui est une faute grave) et que votre employeur vous licencie, vous n'aurez droit à aucune indemnités de licenciement. rn rn Allez travailler. rn rn Bon courage et tenez nous au courant